

31/15) Renouvellement de différents contrats de travail.

P. Girard

M. le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Les contrats de travail de :

- M.M. FERRAULT Vivian, ouvrier professionnel de 1ère catégorie;
- VITRY Nicolas, manoeuvre
- MANGATA Gabriel, " "
- LEPINAY Elien, " "
- LEBIHAN Abraham, chef d'équipe
- Mme TURPIN Victor, cabinière à la piscine
- M.M. SAINT-AGNIAN André, manoeuvre
- LEBON Antoine, Receveur-Placier à l'abattoir
- BOYER Georges-Marie, receveur-placier au Grand-Marché
- PIVETEAU Camille, ouvrier professionnel
- FRECOURT Armand, Chef de Bureau de l'Aide Sociale
- CADET Marie-Fernand, Augustin, ouvrier professionnel,

arrivent à expiration le 31 Décembre 1963. Je vous propose de les renouveler à mêmes conditions, sauf pour M.MANGATA Gabriel et LEBIHAN Abraham dont j'ai pu apprécier tout particulièrement le zèle et le dévouement et à qui il convient d'accorder une augmentation d'indice.

J'ajoute que d'une manière générale tous les emplois contractuels sont dotés d'un indice de référence qui sont revalorisés dans les mêmes conditions que les indices dont sont pourvus les emplois permanents.

Messieurs, je mets la question aux voix./."

Adopté à l'unanimité.

X X

*pprouvé
par le Conseil le 16 Mars 1964
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Riqui - Chuchard*

BUDGET 1964 -

Le Maire : Vous avez décidé, Messieurs, de renvoyer à une séance ultérieure l'examen du budget 1964, c'est-à-dire dès que M. GIGANT aura terminé son rapport.

Je propose que le Conseil Municipal se réunisse le 30 Décembre à 17 heures pour l'examen de ce Budget.

La proposition du Maire est retenue à l'unanimité.

X X

Renouvellement des Commissions et désignation d'un Adjoint supplémentaire.

Le Maire : Messieurs, je n'ai reçu aucune déclaration de candidature de la part des Conseillers Municipaux, mais plusieurs de mes Collègues m'ont proposé de désigner M.GALLARD comme Adjoint.

De toute façon si l'un de vous est candidat à ce poste, il convient qu'il se fasse connaître et que le vote soit n'importe comment secret...

Personne ne présentant de candidature, je mets aux voix la désignation de M.Jean GALLARD comme AdjointSupplémentaire.

Adopté à l'unanimité.

Applaudissements !

M.le Maire : je félicite M. GALLARD de sa nomination.

M.GALLARD : Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de la confiance que vous avez placée en moi, car ma seule ambition au sein de ce Conseil a été de servir au mieux les intérêts de la Commune.

Approuvé
M. Beau, le 16.3.60
Le Préfet
en délégation,
Le Secrétaire Général
Signé : J. Chichard

X X

AFFAIRE N° 2 -
Renouvellement des Commissions.

Le Maire : Nous avons maintenant à renouveler les Commissions. J'ai reçu quelques candidatures seulement.

La plupart des Conseillers dont M.M. LEVENEUR, CADET et FORT, demandent à rester dans les mêmes Commissions.

- COMMISSION DU PERSONNEL

La Commission du Personnel se composait de M.M. LEVENEUR, BOURNIS, MONDON, OZOUX et CADET.

Sur proposition du Maire, et à défaut d'autre candidature, M. ATYCTAN est désigné à l'unanimité en remplacement de M. Marcel OZOUX.

La Commission du Personnel est donc ainsi composée :

M.M. LEVENEUR	Georges
BOURNIS	Camille
MONDON	Claude
ATYCTAN	René
CADET	Lucien

- COMMISSION DE L'AIDE SOCIALE

La Commission de l'Aide Sociale comprenait comme membres : M.M. OZOUX - MONDON - ATYCTAN - APPAYOU - GALLARD et LAMBERT.

M. le Maire propose M. MENNIER et M. VELOUPOULLE en remplacement de M. Marcel OZOUX et du Dr. Léon LAMBERT.

La proposition du Maire est adoptée à l'unanimité. La Commission de l'Aide Sociale se trouve donc ainsi composée :

M.M. MENNIER	Georges
VELOUPOULLE	Antoine
MONDON	Claude
ATYCTAN	René
APPAYOU	Antoine
GALLARD	Jean

- COMMISSION DE LA CIRCULATION

M. AFFRENE se déclare candidat à ce poste.

La Commission de la Circulation se trouve donc ainsi désignée à l'unanimité :

M.M. BOURNIS	Camille
PARIS	Raymond
GALLARD	Jean
CELESTIN	Marcel
AFFRENE	Abdoul Mack
VERGEE	Robert.

- COMMISSION DES ABATTOIRS ET MARCHÉS

M. CELESTIN pose sa candidature. Cette proposition est agréée par le Conseil Municipal.

La Commission des Abattoirs et Marchés se trouve ainsi composée à l'unanimité :

- M.M. PARIS	Raymond
VELOUPOLLE	Antoine
RAMASSANT	Adolphe
APPAYOU	Antoine
CELESTIN	Marcel

- COMMISSION DE L'URBANISME

Sur proposition du Maire, M. REYDELLET est désigné à l'unanimité pour faire partie de cette Commission qui est ainsi composée à l'unanimité :

- M.M. REYDELLET	Julien
GALLARD	Jean
APPAYOU	Abdoul Hack
CADRY	Lucien
ATRYAN	René
FONTAINE	Jean-Pierre
VERGÈS	Robert

- COMMISSION DE RECEPTION ET REFORME DU MATERIEL

La composition de cette Commission est maintenue, c'est-à-dire qu'elle reste la suivante :

- M.M. THOMAS RIME	Roger
CELESTIN	Marcel
APPAYOU	Antoine
RAMASSANT	Adolphe
FONTAINE	Jean-Pierre

- COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

LE MAIRE : la composition de cette Commission a été adoptée pour permettre aux Adjointe et aux Adjointe Spéciaux un contrôle plus efficace.

Sont désignés à l'unanimité :

M.M. LEVERNEUR	Georges
PARIS	Raymond
BOURNIS	Camille
BERGON	Claude
NOBLET	Richard
FERRIERE	Stanislas
ATRYAN	René
BOYER	Marc
GALLARD	Jean
FORT	Raoul

- COMMISSION DES JURY CRIMINEL

Cette Commission est renouvelée avec la même composition, c'est-à-dire :

- M.M. PARIS Raymond
MONDON Claude
AYETAN René

- COMMISSION DES FÉLONS

- M. VERGOZ Robert

- COMMISSION DE DISCIPLINE

- M.M. LEVENIER Georges
MONDON Claude

- CAISSE DES ÉCULES

Même composition que l'année précédente, soit :

- M.M. MONDON Claude
FONTAINE Jean-Pierre
GALLARD Jean
TURPIN Joseph Herbert

- COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes se compose de :

- M.M. GALLARD Jean	Président
BOURNIS	Vice-Président
AYETAN	Traésorier
MONDON	Animateur
APPAYOU	
CEZUK	

Sont candidats pour faire partie de cette Commission :

M.M. GALLARD - MONDON - APPAYOU - AYTAN - BOURNIS - FONTAINE - LEVENIER - CABET et PARIS.

N. le Maire : Le nombre de Conseillers Municipaux prévu par le règlement de l'Association est de 9.

Je vous demande donc, Messieurs, de désigner 6 membres parmi ces neuf candidats.

M. Raymond PARIS retire sa candidature.

Le Maire met aux voix.

Sont élus :

M.M. GALLARD Jean	avec	25	voix
ATTECIAN René	"	25	"
MONDON Claude	"	22	"
LEVYNEUR Georges	"	19	"
CADOT Lucien	"	17	"
BOURNIS Camille	"	16	"

M.M. APPAYOU et FORT ont obtenu respectivement 18 voix et 8 voix.

En conséquence, le COMITE DES FETES est ainsi composé en ce qui concerne les Conseillers Municipaux :

M.M. GALLARD Jean
ATTECIAN René
MONDON Claude
LEVYNEUR Georges
CADOT Lucien
BOURNIS Camille

- COMMISSION DES ADJUDICATIONS ET TRAVAUX

M.le Maire : je ne permets d'insister particulièrement sur l'importance de cette Commission.

M. GALLARD : Je ne fais pas partie de cette Commission, c'est pourquoi je ne permets de donner quelques explications à nos Collègues sur les attributions des membres de cette Commission.

J'ai remarqué que dans certains cas la Commission de Réception et Réforme du Matériel se chargeait de réceptionner des travaux ; c'est à mon avis la Commission des Adjudications et Travaux qui doit assister le Maire dans le dépouillement des soumissions et dans la réception des travaux.

M.le Maire : je pense, M. GALLARD, que vous seriez tout désigné pour faire partie de cette Commission.

M. BURNELLET : je crois, au contraire, que les Conseillers Municipaux qui sont entrepreneurs de travaux ne devraient pas présenter leur candidature à poste, car ils pourraient être parfois juge et partie.

Le Maire ouvre le scrutin.

La majorité absolue étant de 18 voix,

Sont élus membres de la Commission des Adjudications et Travaux

- M.M. LEVYNEUR Georges	avec	24	voix
THOMAS HENRI Roger	"	24	voix
APPAYOU Antoine	"	24	voix
MONDON Claude	"	22	voix
BOURNIS Camille	"	20	voix

- M. FORT Raoul n'a obtenu que 8 voix.

COMMISSION CONSULTATIVE DU PORT

M. Roger THUNG HINE est maintenu comme Membre Titulaire de cette Commission, suivant décision prise par le Conseil Municipal.

CONSEIL DE GESTION DU STADE DE LA REDOUTE

A l'unanimité, ce dossier est renvoyé à une séance prochaine du Conseil Municipal.